

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC) – ANNÉE UNIVERSITAIRE
2017/2018 – UFR MATHÉMATIQUES – LICENCE 1 DU PORTAIL TRI DISCIPLINAIRE MATHÉMATIQUES /
INFORMATIQUE / ECONOMIE – UE ÉCONOMIE-GESTION

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2018,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter les MCC pour l'année universitaire 2017-2018 de l'UFR de Mathématiques – Licence 1 du portail tri
disciplinaire Mathématiques / Informatique / Économie – UE Économie-gestion telles que présentées en annexe.

Membres en exercice : 41
Votes : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2018-01-23-08

TRANSMIS AU RECTEUR : 30 JAN. 2018

PUBLIE LE : 30 JAN. 2018

Le Président,



Mathias BERNARD

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

Unités d'enseignement d'Economie - gestion

LICENCES 1 du portail tri disciplinaire
Mathématiques / Informatique / Economie

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 23 janvier 2018

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE : Economie-Gestion S1 EC 1 : Introduction à l'économie (30CM+15TD) EC 2 : Histoires des organisations et des faits économiques (24CM)	8	0,66 0,33	CC ET		2 1	E E	1h	1	E	1h30	1 1	E E	1h 1h

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE : Economie-Gestion S2 EC 1 : Microéconomie 1 (30CM+15TD) EC 2 : Macroéconomie 1 (30CM+15TD)	9	0,5 0,5	CC CC + ET		2 3	E E		1 1	E E	1h 1h30	1 1	E E	1h 1h
UE : Economie-Gestion S2 EC 1 : Microéconomie 1 (30CM+15TD) EC 2 : Macroéconomie 1 (30CM)	6	0,6 0,4	CC ET		2 1	E E	1h30	1	E	1h	1 1	E E	1h 1h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif